

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 7 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 7 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Monsieur Frédéric ESQUEVIN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRERE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Geneviève PARMENTIER, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Frédéric ESQUEVIN, André BAUP, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Jacques HUC, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS) Laure SUDRE, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Monsieur Dominique BILLET (Pouvoir à Monsieur Michel FRANQUES), Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Éliane CARLES), Claude JULIEN (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Monsieur Félix TORRÈS), Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Madame Anne-Marie ROSÉ)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Josian VAYRE, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Elisabeth LARAUD, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Présents : 30

Votants : 38

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 4 - 56 / 2005 : EXTENSION DU RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS SUR LA
COMMUNE DE SAINT-JUÉRY

Pilote : Transports Urbains

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Services Finances et Budget

PUBLIE LE

15 JUIN 2005

Monsieur Louis GOMBAUD, rapporteur

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est devenue depuis sa création le 24 Décembre 2002, autorité organisatrice des transports urbains sur l'ensemble de son territoire.

Elle exerce cette compétence dans le cadre du service de transports urbains tel que défini au moment de ce transfert sur les communes d'Albi et du Séquestre.

Dans le but d'élargir la clientèle du réseau et d'adapter l'offre à l'échelle de son territoire, les élus communautaires ont souhaité engager une étude pour la restructuration et l'adaptation du réseau Albibus.

Un cabinet d'études a été diligenté à cet effet et de nombreuses réunions au sein de la commission Transports Aménagement de l'Espace et du Bureau communautaire, ont conduit à définir différentes évolutions. Le principe d'une adaptation par phases successives a été arrêté, compte tenu de la nécessité de mesurer et d'ajuster les modifications entreprises en fonction des résultats constatés.

Au regard des conclusions de l'étude, il est apparu opportun de procéder à l'extension du réseau « Albibus » sur la Commune de Saint-Juéry et à la prise en compte de la ligne 708 dans la réflexion sur les transports urbains de l'agglomération. Laquelle ligne 708 est intégralement incluse dans le périmètre des transports urbains de l'agglomération.

A ce jour, le service de la ligne 708 est assuré par le Conseil Général dans le cadre d'une délégation de service public comprenant plusieurs autres lignes et de ce fait, le contrat ne peut être transféré à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la partie que la concerne.

Je vous demande :

✎ D'approuver le projet d'extension du réseau « Albibus » vers le Centre ville de Saint Juéry, tel que défini en étroite concertation avec la commune de Saint Juéry.

✎ D'approuver le principe d'harmoniser l'intégration de la ligne 708 du réseau Tarn bus au réseau urbain Albibus et de prévoir la conclusion d'une convention avec le Conseil Général du Tarn à cet effet.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

↗ **VU** l'Arrêté Préfectoral du 24 Décembre 2002 de création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

↗ **VU** la délibération N° 21/21 du 6 Janvier 2003 de mise en œuvre de la compétence transports dès le 1^{er} janvier 2003,

↗ **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

↗ **VU** les avis favorables des commissions Aménagement de l'Espace - Transports réunies le 13 Avril 2005 et le 2 Juin 2005.

↗ **VU** le Budget des Transports Urbains,

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↗ **APPROUVE** le projet d'extension du service des Transports Urbains de l'Agglomération « Albibus » vers le centre ville de Saint-Juéry.

↗ **APPROUVE** le principe d'harmoniser l'intégration de la ligne 708 du réseau Tarn Bus au réseau Albibus et de prévoir la conclusion d'une convention avec le Conseil général du Tan à cet effet.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

